

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 46

Artikel: Ao bounan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ao bounan.

L'est prâo la moûda, ào premi dè Janvier, dè bailli oquie dè bounan ào poustiyon que no z'apporté lè lettrès et lè papâi; kâ quand faut caminâ tot l'an et pè ti lè temps, que faut supportâ lè raveau, lè cramenès, l'oura, la pliodze, la nâi et lo pacot, cein n'est rein tant dié, et lo mein qu'on pouessé férè, s'on n'a pas lo moian et ni la volontâ dè lão bailli bouna drâi, c'est dè lão bailli 'na tracasséri. Faut étrè dè bon compto : elliaou poustiyons ont on petit gadzo ; sont soveint reindus et tot maffi quand vint lo né, et s'on lão baillé tant pou que sâi ào bounan, l'ont pas robâ. Sé bin que quand no z'apportont dâi lettres po allâ pâyi lè z'impoû, lè z'intérés, ào bin lè notès qu'on dâi decé, delé, no font pas tant plisié ; mà n'est pas dè lão fauta ; et se per hazâ no z'ein apportavont iena qu'on fâ on heretadzo, ào bin qu'on a gâgnâ onna prima, c'est on autra tsanson. Et pi vâidè-vo ! quand vo z'êtes bon po cauquon, on lo vo reind ; se vo n'êtes que n'avaro on ne sè remoë pas d'on pas po vo férè plisié.

Lo père Tiétse et son vesin Brecot démarâvont dein la méma maison, l'on à coté d' l'autre, mà tot amont, ào quatreyemo étadzo, à la derrâire stachon devant d'arrevâ ào guelatâ. Lo père Tiétse baillivè on franc à ti lè bounans ào poustiyons, tandi que Brecot, onna vilhie pegnetta, qu'avâi mau à non pi et que terivè la piauta ein martsein, ne baillivè rein.

A stu derrâi bounan, lo poustiyon, qu'avâi onna lettra po tsacon dâi dou, lâi va, monté lè quattro z'égras, tire la senaille ào père Tiétse que vint àovri la porta po preindrâ sa lettra. Sè soiton lo bounan et Tiétse baillé lo franc. Lo poustiyon, que tegnâi la lettra po Brecot, mà que savâi que ne volliâvè rein lâi bailli, sè peinsâ : « Atteind, vilhio rance ! ne su pas d'obedzi dè t'apportâ la lettra tot amont, et ne sé pas porquie t'espargnérè té quattro z'égras ! » Adon redécheind tot avau avoué la lettra à la man, et arrevâ su lo pas dè porta dè que devant, s'arrêtè, se revirè et sè met à boelâ : « Brecoooot ! » que lo vilhio a dû veni tot avau, ein campiouneint, queri sa lettra.

Mot de la charade de samedi :
Bienfait. — Ont deviné : Salle de lecture, Coppet; MM. Delessert, Vufflens-le-Château; E. Favre, Romont; Margot, Ste-Croix; Mellet, Landeron; Union chrétienne, Payerne; Grivat, Féchy; Jeanneret, Bayards; Vuilleumier, Renan; Moyard, Lonay; Perrault, Nyon; Steiner et A. Ceresole, Lausanne; Orange, Genève; L. Desbiolles, à Bulle; Jeanne Brochu, café du Midi, Plainpalais, Genève. — La prime est échue à cette dernière.

Métagramme.

Je parcours le désert d'un pas infatigable, Mais souvent sous le joug d'un maître inexorable. Mon cœur étant changé, je deviens somptueux, J'attire les regards et fais des envieux. Changeant encor mon cœur, je suis, par politesse, Bien souvent à la main, car on m'ôte sans cesse.

Prime : Un objet utile.

NOTA. — Le métagramme est un changement dans la forme et le sens d'un mot, par la suppression, l'addition ou la substitution d'une lettre ou d'une syllabe.

Primes. — Les primes en retard viennent d'être adressées à MM. Dunoyer, Porchet, Wagner-Hofer, Fouvy, Privat et Monod.

Boutades.

Dialogue conjugal, pendant la lecture du journal :

— Dis-moi, mon ami, quelle différence fais-tu entre déporté et transporté ?

— C'est bien simple, ma chère : figure-toi que mon aimable belle-mère soit déportée en Calédonie. Eh bien ! moi, son gendre, j'en serais transporté.

C'était quelques jours après les nombreux cas d'empoisonnement occasionnés dans le district de Cossonay, par une viande malsaine :

— C'est curieux, disait un ressortissant de cette contrée, chez mon voisin, ils en ont tous mangé, eh bien ! de toute la famille personne n'a été malade que le chien.

Un jeune étourdi disait l'autre jour à son oncle :

— Il m'est impossible de m'endormir si je n'ai pas, sur ma table de nuit, une bougie allumée !

— Mais c'est très imprudent, lui répond l'oncle ; il pourrait arriver que le feu prît à tes rideaux.

— Oh ! il n'y a pas de danger. Je me mets tranquillement au lit et, aussitôt que je suis endormi, j'ai soin de souffler ma lumière.

Un étudiant priant un de ses amis de lui prêter un livre, celui-ci lui répondit qu'il ne laissait sortir aucun livre de sa chambre, mais qu'il pouvait venir le consulter quand il voudrait, ce qu'il fut obligé de faire. Quelques jours plus tard, l'étudiant si peu complaisant ne pouvant réussir à faire brûler son feu, fit demander le soufflet de son camarade, qui lui fit répondre que son soufflet ne sortait jamais de sa chambre, mais qu'il pouvait venir souffler chez lui toute la journée si cela lui faisait plaisir.

Souscription DAVEL

Liste précédente. Fr. 131 50
M. Ch. Zehnder, à Paris 3 —
Total. . . Fr. 134 50

Livraison d'octobre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les manœuvres d'armées en France, par A. Veuglaire; Héritiers naturels, nouvelle, par Mme Jeanne Mairet; la graphologie, par A. Glardon; Neige et soleil. Paysage d'hiver à Leysin, par H. Lecoultré; Fleur de mauve, par P. Monnier; Crime et criminels, par A. de Verdilhac; Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique

Bureau : Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

THEATRE. — Jeudi dernier, M. Scheler a tenu consciencieusement ses promesses et, de la salle bondée, de nombreux et sincères applaudissements le lui ont témoigné. **Le Misanthrope**, monté avec un soin tout particulier et très scrupuleux, a été interprété de façon à satisfaire, croyons-nous, les plus difficiles. Nous espérons que le brillant succès de jeudi engagera M. Scheler à nous donner encore, durant la saison, quelques représentations de ce genre. — Demain, dimanche, **Le Maître de Forges**, de G. Ohnet; jeudi prochain, **Le Casier judiciaire**, de J. Moiaux et Buisson.

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

A L'EXPOSITION DE 1889 ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Cette brochure, illustrée de nombreux dessins, est en vente dans toutes les librairies au prix de fr. 2. — Le Bureau du Conteur se charge de l'expédier en remboursement aux personnes qui lui en feront la demande.

FAVEY ET GROGNUZ, à l'Exposition de 1878, est encore en vente au prix de 2 fr.

1892
Agendas de bureaux.

Papeterie L. MONNET, Pépinet, 3.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIÖ, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48, — Canton de Genève 3 %, à fr. 102,50. De Serbie 3 % à fr. 85, — Bari, à fr. 65, — Barletta, à fr. 43, — Milan 1861, à fr. 42,50. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26, — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 16,50. — Tabacs serbes, à fr. 15, — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE
Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.